

« dernièrement par mon cousin M. Jobert, pour répons
« aux dernières lettres que j'ay heues de vous et vous
« fayre entendre ce qu'il me semble que ma seur, vostre
« mère et vous pouvez fayre touchant la succession de
« feu vostre père, à qui Dieu face mercy. Il lui disait à la
fin : « Vous scavez assez combien il est important à
« vous et à vostre maison, à laquelle il faut s'estudier de
« lui conserver votre office, mesmement si ne vous sen-
« tiez bien assuré de votre fait avec cette toux qui vous
« domine, sinon que vous puissiez pratiquer avec le tems
« et le plus tost que vous pourriez une survivance pour
« lung de vos frères, comme je vous dys dernièrement,
« vous prendrez en bonne part mes fantaisies, car c'est
« d'abondance de cœur et bonne volonté envers vous et
« votre maison, et surtout advisez à conserver votre santé
« et à soulager votre mère le plus que vous pourrez pour
« la tenir joyeuse et vous aussy en faisant vos affayres et
« procurant votre proffit et honnestement pour vous et
« ceulx qui despendent de vous, auxquelz il fault que
« vous soyez ung second père, qui sera la fin après
« m'estre recommandé à votre bonne grâce et de madite
« seur de très bon cœur, priant Dieu vous donner à tous
« deux en santé, ce que mieux désirez (4). »

« Votre meilleur oncle,
« *Signé* : BROÉ.

Cette lettre indique bien que Jean de Serres habitait
seul avec sa mère, la sœur du président.

(4) Nous avons eu entre les mains l'original de cette lettre, que nous avons publiée en entier dans une notice sur BON DE BROÉ, *président au Parlement de Paris*, parue dans la *Revue du Dauphiné et du Vivarais*, t. V, 1881.